

OFFRE DE FORMATIONS 2026



Adresse : 15 ter rue Saint Ouen, 14000 CAEN

Tel : 02.31.30.50.50

Courriel : formation.continue@epsm-caen.fr

Site internet : www.epsm-caen.fr

Table des matières

Introduction : Bienvenue	2
I. Présentation de l'EPSM.....	2
II. FOCUS Développement professionnel continu et Qualiopi	3
III. EN PRATIQUE.....	3
a) Accessibilité en transport en commun et deux roues	3
b) Situation géographique et plan de l'établissement avec emplacement des parkings	4
c) Locaux et matériel	5
d) Restauration/Self	5
IV. LES RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUES.....	6
V. LES PROGRAMMES DE FORMATION.....	7
 <u>Annexes :</u>	
Bulletin d'inscription.....	12
Charte d'accessibilité pour les personnes en situations de handicap	13

Introduction : Bienvenue

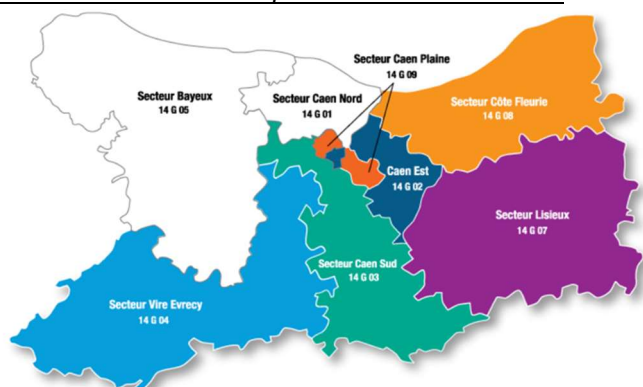
Madame, Monsieur,

L'Etablissement Public de Santé Mentale Caen prend en charge la santé mentale de 70% de la population du Calvados. A ce titre, il propose des formations à destination des professionnels afin de les accompagner dans leur prise en charge des patients, résidents ou usagers, affirmant ainsi sa volonté de contribuer à enrichir les compétences des professionnels et des acteurs œuvrant dans le sanitaire, dans le médico-social ou dans le secteur libéral.

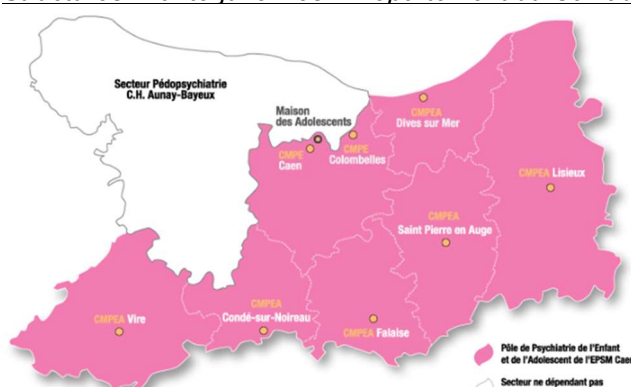
I. Présentation de l'EPSM

L'EPSM de Caen met à disposition de la population, des services et des équipements de prévention, de diagnostic, de soins, de réadaptation et de réinsertion sociale. Il assure la gestion d'activités médico-sociales et prend ainsi en charge des personnes porteuses de handicaps psychiques. Il participe à la prise en charge d'adolescents au sein de la Maison des Adolescents du Calvados et intervient en matière de lutte contre les addictions.

Structures adultes – Département du Calvados :



Structures infanto-juvéniles – Département du Calvados :



La volonté de l'EPSM de Caen est de mobiliser les compétences et le dynamisme de ses équipes pour en faire un hôpital de référence dans sa spécialité, la psychiatrie.

Ces équipes s'appuient :

- ✓ sur les valeurs du service public qui doit à toute personne la permanence, la continuité des soins, la qualité de l'accueil et des prestations, la compétence et la disponibilité du personnel
- ✓ sur les valeurs professionnelles éthiques et déontologiques basées sur le respect de la vie et de la personne quelles que soient ses origines, sa culture et ses croyances
- ✓ sur l'engagement et la responsabilité professionnelle pour lesquels chaque agent assume ses devoirs notamment en matière de confidentialité et de secret professionnel, d'information et d'actualisation permanente des connaissances professionnelles.

L'EPSM de Caen garantit la qualité de ses enseignements par la qualification, l'expérience et l'expertise de ses formateurs.

II. FOCUS Développement professionnel continu et Qualiopi



Le DPC (développement professionnel continu) est un dispositif d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins associant la formation continue et l'analyse des pratiques professionnelles.

Il s'adresse à l'ensemble des professionnels de santé. Il constitue une obligation individuelle qui s'inscrit dans une démarche permanente d'amélioration de la qualité des soins.

L'enjeu du développement professionnel continu est d'apporter un élément de garantie pour la qualité et la sécurité des soins.

Source : Haute Autorité de Santé



LA CERTIFICATION QUALIOPi

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la certification Qualiopi est obligatoire pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences qui souhaitent accéder aux fonds publics et mutualisés.

La marque « Qualiopi » vise notamment à :

- > Attester de la qualité des processus mis en oeuvre par les prestataires d'actions de formation,
- > Permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.

La marque « Qualiopi » est délivrée par des organismes certificateurs accrédités ou autorisés par le Comité français d'accréditation (Cofrac) sur la base du référentiel national qualité.

Source : <https://travail-emploi.gouv.fr/>

III. EN PRATIQUE

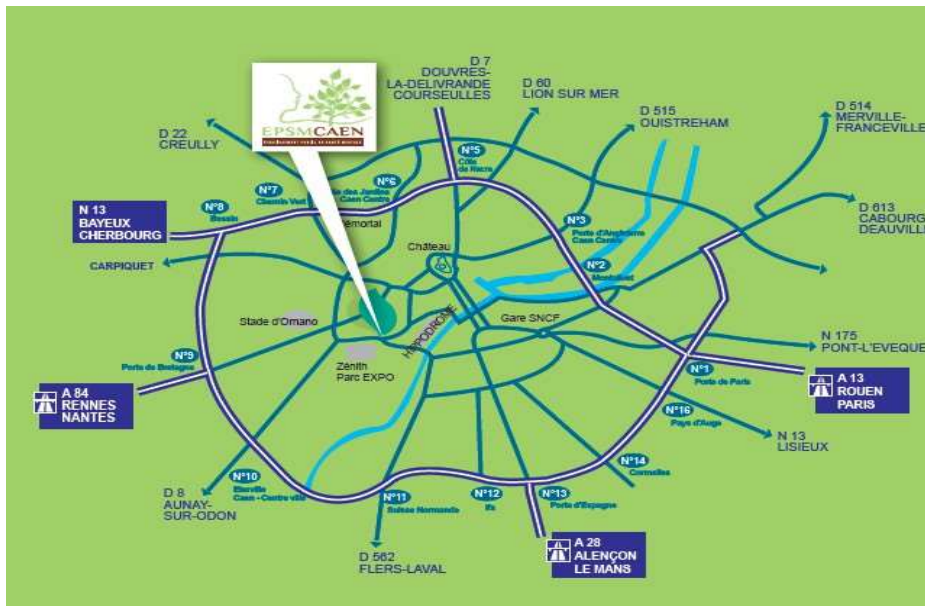
a) Accessibilité en transport en commun et deux roues



Pour accéder à l'application TWISTO, cliquer sur le lien suivant : [Itinéraire | Twisto - Les Mobilités de Caen la mer](#) et rechercher l'itinéraire entre votre lieu de résidence et l'EPSM de Caen.

Le site principal est également accessible aux deux roues : l'établissement propose un emplacement dédié pour garer motos et vélos.

b) Situation géographique et plan de l'établissement avec emplacement des parkings



P Pour le stationnement en voiture, de nombreuses places de parking sont accessibles gratuitement au sein de l'établissement.

Plan de situation



➔ SALLES DE REUNION

- 1 Harmonie : 1^{er} étage (Ancienne salle du C.A.)
- 2 Archipel (L) : RDC
- 3 Concerto / Direction : Administration, 1^{er} étage
- 4 Symphonica / D.R.H. : Administration, 1^{er} étage
- 5 Direction des Services Techniques : RDC
- 6 Direction des Achats et de la Logistique : 1^{er} étage

-  **7** Lucien Bonnafé : 1^{er} étage
-  **8** Odysée (L) : 1^{er} étage
-  **9** Tempo / Service Informatique : Administration, RDC
-  **10** Salle des Audiences : RDC
-  **11** Mèlodia - 1^{er} étage
(Salle du Conseil de Surveillance)

➔ SALLES DE FORMATION

- 11** Espace Formation - 2^e étage
- Salle Orval
- 12** Espace Formation - 2^e étage
- Salle du Petit Odon
- Salle du Grand Odon
- 13** Formation informatique : Longère

→ DIVERS

- 14 Aumônerie : RDC
- 15 Service « Ariane »
- Salle Agora
- 16 Gymnase / Salle des Sports
- 17 Salle des Spectacles
- 18 Self du Personnel

c) Locaux et matériel

L'EPSM de Caen dispose de nombreuses salles de formations nommées :



Salle des spectacles



Salle Informatique – La longère



Salle Odysée



Salle Mélodia



Salle Orival

Le nom de la salle est précisé sur la convocation envoyée par le service de formation continue.

d) Restauration/Self

Des boissons chaudes sont proposées dans chaque salle de formation (café, thé, tisane).

Au sein de l'EPSM :

Les stagiaires peuvent déjeuner au self du personnel. L'achat de tickets se fait à l'entrée du self sur une borne dédiée à cet effet (Tarif visiteurs 2026 de 9.80€). Sa localisation est précisée sur le plan de l'établissement (cf. page 5 de ce document).

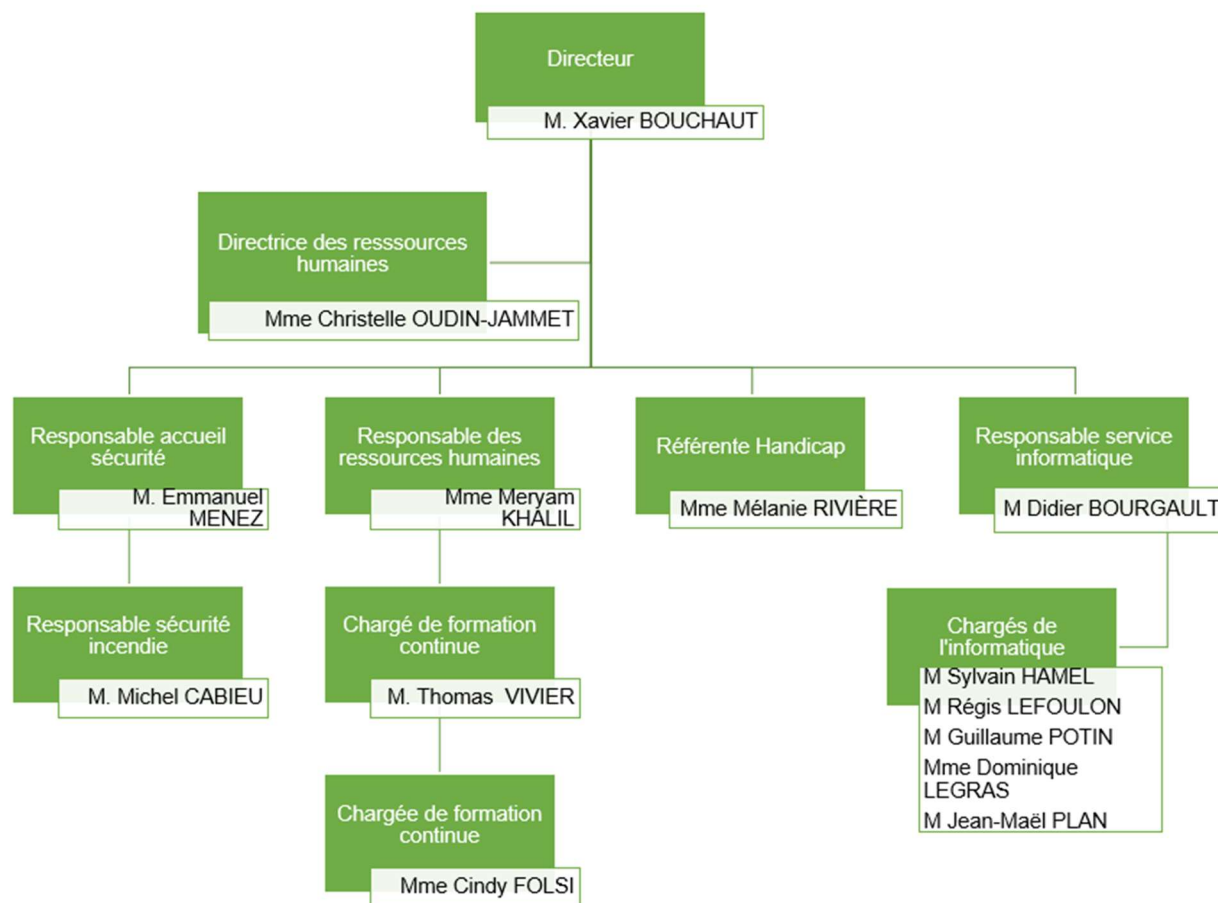
Une attestation peut être délivrée à la demande par la Direction des Affaires Financières (cf. plan page 5 de ce document).

Aux alentours de l'EPSM :

- La Brasserie Méli-Mélo située au 98 bis rue Caponière, 14000 Caen (7min à pied)
- Un Carrefour city et une boulangerie, situés au 56 Rue Saint-Ouen, 14000 Caen (3min à pied)

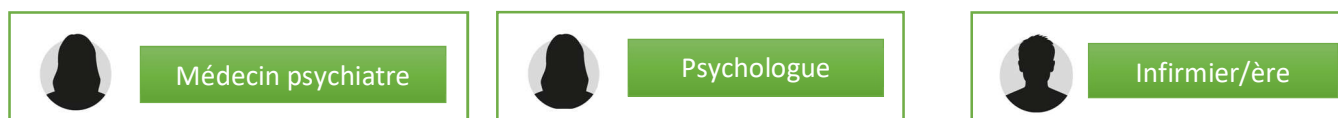
IV. LES RÉFÉRENTS

ORGANIGRAMME DE L'ORGANISME DE FORMATION – EPSM DE CAEN

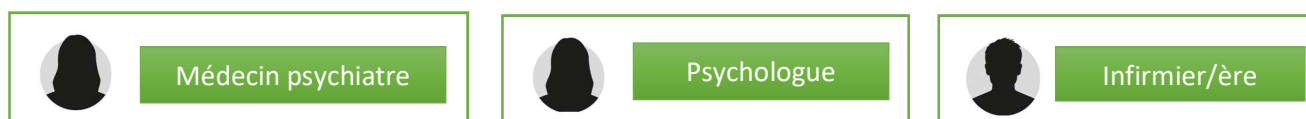


Les formateurs

Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP 14) :



Unité Mobile de Psychiatrie du Sujet Agé (UMPSA) :



V. LES PROGRAMMES DE FORMATION

Dépression et conduites suicidaires : spécificités du sujet âgé en EHPAD

Le suicide est un enjeu majeur de santé publique. Les sujets âgés constituent aussi une population particulièrement à risque. Le taux de suicide augmente régulièrement à partir de 65 ans et la dépression y est fortement corrélée. Sensibiliser au repérage des symptômes de la dépression et du risque et du suicidaire paraît essentiel afin d'améliorer la prévention et la prise en soin.

Objectifs :

Développer les compétences des professionnels dans le repérage, l'évaluation et l'orientation :

- D'un sujet âgé présentant un syndrome dépressif
- D'un sujet âgé présentant des conduites suicidaires.

Modalités d'évaluation :

Recueil des attentes, quiz avant/après formation, questionnaire de satisfaction.

Programme de la formation :

- Adapter sa pratique aux spécificités du vieillissement
- Identifier les signes de dépression chez le sujet âgé
- Adapter la prise en soin médicamenteuse de la dépression
- Repérer les conduites suicidaires et risques de passage à l'acte du sujet âgé
- Mettre en place des stratégies d'accompagnement des sujets âgés déprimés ou suicidaires et orienter vers les bons partenaires

Prérequis : Aucun

Méthodes et outils mobilisés :

Apports théoriques, brainstorming, métaplan, travaux de groupes (analyse de cas cliniques), retour d'expériences
PC/vidéo projecteur, support papier, paperboard/tableau

Modalités

Formation dispensée par l'équipe de UMPSA (Unité Mobile de Psychiatrie du Sujet Âgé)

Intervenant(s) : Un médecin psychiatre du sujet âgé et un(e) infirmier(e)

Durée : 1 journée de 9 h à 17 h

Public : AS, ASG, IDE, psychologue, ergothérapeute, IDEC et médecin coordonnateur.

Nombre de participants : 8 minimum - 15 maximum

Conditions tarifaires : forfait estimatif sur devis (intra et inter)

Modalités et délai d'accès : présentiel - formation ouverte toute l'année

Dates et Lieu : Merci de nous contacter

Contact : 02.31.30.50.70 (secrétariat UMPSA) et 02 31 30 92 59 demande inscription (service formation)

Nos formations sont accessibles pour les personnes nécessitant un aménagement spécifique. Merci contacter le service formation à l'adresse suivante formation.continue@epsm-caen.fr afin de sécuriser votre parcours.

Chiffres clés (2025)

Taux de satisfaction général : 100 %

Taux de recommandation : 100 %

Nombre de sessions organisées : 5

Niveau 1 : Module Urgence Médico Psychologique, AFGSU-SSE module 4

La Cellule d'Urgence Médico-Psychologique, unité fonctionnelle du SAMU, a pour objectif la prévention et la prise en charge immédiate et post immédiate des troubles psychiques induits par un événement exceptionnel catastrophique.

Objectifs :

- 1) Connaître l'organisation des secours dans les différents types d'événements (catastrophes, attentats, événement à fort retentissement psychologique collectif, etc.) et l'organisation de la réponse à l'urgence médico-psychologique
- 2) Savoir où et quand intervenir en fonction de la spécificité des risques (NRBC-E) et le retentissement des pathologiques et des soins requis sur les victimes
- 3) Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS/SIVIC) et connaître les principes de l'identito-vigilance
- 4) Savoir intervenir en tant que professionnel de la CUMP en immédiat et post-immédiat en s'intégrant dans le dispositif d'urgence médico-psychologique déployé
- 5) Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- 6) Connaître le stress et la pathologie psychotraumatique
- 7) Savoir prendre en charge les victimes, les familles et les proches dès la survenue de l'événement
- 8) Savoir les orienter et être en lien avec les autres professionnels concernés

Conformément à l'arrêté du 01/07/2019 modifiant l'arrêté du 30/12/2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

Modalités d'évaluation :

Questionnaire de connaissance, au début et à la fin de la formation

Programme de la formation :

Apports théoriques : 1ère journée

- Les dispositifs de secours et de prise en charge des victimes (ORSEC, ORSAN-SINUS, SIVIC)
- L'organisation des Cellules d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP)

Apports cliniques : 2ème journée

- Le stress et le psychotraumatisme : approche clinique et psychopathologique
- Les prises en charge CUMP
- Les formes cliniques spécifiques

Prérequis : professionnels de l'urgence médico-psychologique

Méthodes et outils mobilisés :

- Apports théoriques,
- Analyse de cas cliniques & situations professionnelles
- Supports vidéo

Modalités

Formation dispensée par les membres de l'équipe permanente de la CUMP14 (psychologue, infirmier, psychiatre)

Intervenant(s) : binôme de l'équipe permanente de la CRUMP14

Durée : 2 journées (9h00 à 12h00 – 13h15 à 17h00)

Public : Professionnel exerçant dans le domaine de l'urgence médico-psychologique.

Nombre de participants : 15 à 20 personnes - La liste des participant(e)s retenu(e)s pour la formation sera constituée au fur et à mesure de la réception des inscriptions

Conditions tarifaires : forfait estimatif sur devis (intra et inter)

Modalités et délai d'accès : présentiel - formation ouverte toute l'année

Dates et Lieu : Merci de nous contacter

Contact : cump14@epsm-caen.fr ou 02.31.30.50.50, poste 5809 (mardi et jeudi)

Nos formations sont accessibles pour les personnes nécessitant un aménagement spécifique. Merci contacter le service formation à l'adresse suivante formation.continue@epsm-caen.fr afin de sécuriser votre parcours.

Chiffres clés (2025)

Taux de satisfaction général : 98 %

Taux de satisfaction sur l'atteinte des objectifs : 100 %

Taux de recommandation : 98 %

Nombre de sessions organisées : 3

Niveau 2 : Cellule d'Urgence Médico-Psychologique, « Soins immédiats et post-immédiats, mise en pratique »

La Cellule d'Urgence Médico-Psychologique, unité fonctionnelle du SAMU, a pour objectif la prévention et la prise en charge immédiate et post immédiate des troubles psychiques induits par un événement exceptionnel catastrophique. Cette seconde formation permet aux professionnels de santé psychique de mettre en pratique la prise en charge médico-psychologique des victimes de catastrophes ou d'accidents de grande ampleur.

Objectifs :

- Acquérir des connaissances cliniques sur les réactions immédiates à un événement stressant
- Acquérir des connaissances générales sur la prise en charge immédiate
- Être en capacité de mettre en œuvre un *defusing*
- Acquérir des connaissances cliniques sur les réactions, en intervention psychothérapeutique post-immédiate
- Acquérir des connaissances sur le déroulement, concernant les 3 phases de l'*IPPI*
- Être capable de mettre en œuvre une *IPPI*

Modalités d'évaluation :

Questionnaire de connaissance, au début et à la fin de la formation

Programme de la formation :

Apports théoriques et cliniques : 1^{ère} journée matin

- Les soins immédiats : du holding au defusing
- Le defusing : Evaluer – Orienter – Prévenir

Mise en pratique : 1^{ère} journée après-midi

- Jeux de rôle :
 - defusing individuel
 - defusing collectif

Apports théoriques et cliniques : 2^{ème} journée matin

- Du debriefing à l'*IPPI* : les soins post-immédiats
- *IPPI* et groupe de parole : mise en place d'une intervention adaptée aux besoins

Mise en pratique : 2^{ème} journée après-midi

- Jeux de rôle :
 - Mise en place d'une *IPPI* : indications et modalités
 - Mise en place d'un groupe de parole ; indications et modalités

Prérequis : professionnels de l'urgence médico-psychologique

Méthodes mobilisées :

- Apports théoriques, analyse de cas cliniques et situations professionnelles
- Supports vidéo
- Travaux pratiques
- Travaux de groupe

Modalités

Formation dispensée par l'équipe de la CUMP (Cellule d'Urgence Médico-Psychologique)

Intervenant(s) : Un médecin psychiatre, un psychologue ou un infirmier (binôme de l'équipe permanente de la CRUMP 14)

Durée : 2 journées de 9h00 à 12h15 – 13h30 à 17h00

Public : Professionnel exerçant dans le domaine de l'urgence médico-psychologique. Partenaires conventionnés par l'ARS.

Nombre de participants : 15 à 20 personnes. La liste des participant(e)s retenu(e)s pour la formation sera constituée au fur et à mesure de la réception des inscriptions.

Conditions tarifaires : forfait estimatif sur devis (intra et inter)

Modalités et délai d'accès : présentiel - formation ouverte toute l'année

Dates et Lieu : Merci de nous contacter

Contact : cump14@epsm-caen.fr ou 02.31.30.50.50, poste 5809 (mardi et jeudi)

Nos formations sont accessibles pour les personnes nécessitant un aménagement spécifique. Merci contacter le service formation à l'adresse suivante formation.continue@epsm-caen.fr afin de sécuriser votre parcours.

Chiffres clés (2025)

Taux de satisfaction général : 100%

Taux de satisfaction sur l'atteinte des objectifs : 100%

Taux de recommandation : 100%

Nombre de sessions organisées : 3

Annexes

BULLETIN D'INSCRIPTION à adresser à : formation.continue@epsm-caen.fr

Inscription (agent s'inscrivant à titre individuel ou interlocuteur formation s'il s'agit d'une inscription collective)

Nom : _____ Prénom : _____

Métier : _____

Organisme ou service : _____

Adresse : _____

Courriel : _____ Tél : _____

Stagiaire(s) de la formation / Candidat(s)

☐ Individuel	☐ Collectif
Nom : _____	Etablissement : _____
Prénom : _____	Nombre de participants : _____
Grade : _____	_____
Mail : _____	Métiers des participants : _____
Etablissement ou service de rattachement : _____	_____

Formation

Intitulé de la formation : _____

Date(s) : _____

Attente(s)

Quels sont vos attentes pour cette formation ?

Demande d'aménagement en lien avec une situation de handicap

Avez-vous besoin d'un aménagement spécifique pour votre formation ?

- ☐ Oui, le service formation vous contactera
☐ Non

Date et signature :

Charte d'Engagement pour l'Accessibilité lors des Actions de Formation

Préambule :

Dans le cadre de ses missions de formation professionnelle, l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) Caen s'engage à garantir l'égalité des chances, l'accessibilité et l'inclusion des stagiaires en situation de handicap, conformément à la loi du 11 février 2005, à la loi "Avenir professionnel" de 2018, et au référentiel qualité Qualiopi. Cette charte définit les principes et les engagements que nous adoptons pour promouvoir une formation inclusive.

Accessibilité des lieux de formation :

Accès physique : les lieux de formation sont sélectionnés et aménagés pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cela inclut des ascenseurs et des toilettes adaptées.

Signalisation et orientation : une signalisation claire et visible est mise en place pour guider les participants jusqu'aux salles de formation (cf. plan de l'EPSM).

Espaces adaptés : les salles de formation disposent de suffisamment d'espace pour permettre la circulation des personnes en fauteuil roulant et l'installation de matériel adapté.

Accessibilité des contenus pédagogiques :

Supports de formation : les supports de formation sont conçus pour être accessibles, avec des polices lisibles, des contrastes de couleurs appropriés.

Langage clair : un langage clair et simple est privilégié par les formateurs qui évitent l'usage de tout jargon technique non nécessaire.

Adaptation des méthodes pédagogiques :

Diversité des outils : il est recouru à une grande variété de ressources pédagogiques (support matériel, exercices...) pour répondre aux différents styles d'apprentissage.

Temps additionnel : du temps supplémentaire peut être proposé pour les exercices et les évaluations aux participants.

Sensibilisation :

Sensibilisation : des formations sont organisées de manière régulière pour sensibiliser tous les agents de l'établissement à la thématique du handicap.

Suivi et amélioration continue :

Feedback des participants : les retours des participants sont recueillis sur l'accessibilité des formations proposées pour identifier les points d'amélioration dans le cadre d'un bilan.

Évaluation : les pratiques en matière d'accessibilité sont évaluées et ajustées autant que nécessaire.

Engagement des parties prenantes :

Collaboration : des échanges réguliers sont organisés le cas échéant avec les associations de personnes en situation de handicap pour améliorer l'accessibilité des formations.

En adoptant cette charte, l'EPSM Caen affirme sa volonté de rendre la formation accessible à tous et de promouvoir une culture de l'inclusion et de la diversité en son sein.



Fait à Caen, le 20/09/2025

Le Directeur

Xavier BOUCHAUT

Suivez l'actualité de l'EPSM de Caen sur



www.epsm-caen.fr